



## Lettre ouverte au Président de notre fédération départementale des chasseurs de Seine et Marne

Association des chasseurs de gibier d'eau de Seine & Marne

**Mr le Président de la Fédération des Chasseurs de Seine et Marne**

### **Objet : Demande de dérogation pour pratiquer la chasse du gibier d'eau pendant le confinement**

Monsieur le Président,

Nous sommes bien conscients de la nécessité de préserver la santé des français et de soulager les services hospitaliers qui luttent contre ce virus et nous les soutenons et également conscient du besoin de protéger la filière avicole.

Toutefois, il est évident que les mesures sanitaires en cours ne sont pas toutes cohérentes : personnes amassées dans certains lieux et impossibilité pour nos adhérents chasseurs de gibier d'eau de pratiquer une activité cynégétique d'intérêt public de l'autre, alors qu'ils respectent pour l'heure les protocoles sanitaires mis en place.

Par ailleurs, le risque sanitaire dans notre département ne s'arrête pas au COVID19. Une nouvelle épidémie d'influenza aviaire est aux portes de notre pays. Le Ministre de l'agriculture a déjà élevé le niveau de risque de « négligeable » à « modéré » en Seine et Marne. Vous n'êtes pas sans savoir que les chasseurs de gibiers d'eau avec sa fdc77, sont les seules sentinelles des zones humides qui permettent de localiser, connaître la progression précise et en temps réel de l'épidémie afin que les autorités compétentes puissent adapter les mesures de biodiversité.

Pour rappel, lors du dernier épisode d'influenza aviaire en 2016, les chasseurs de gibier d'eau avaient été autorisés à chasser en respectant un protocole sanitaire stricte. De plus, la régulation des ESOD est une évidence et une nécessité pour accompagner l'activité agricole.

Notre activité cynégétique est pratiquée quasi exclusivement de façon individuelle et dans des zones souvent isolées. Le risque 0 n'existe pas mais le risque de contamination et de diffusion de la COVID19 est peu probable et ne peut justifier une interdiction totale. L'ANCGE a d'ailleurs diffusé un guide en Juillet 2020 que notre association a relayé à ses adhérents.

Monsieur le président l'incompréhension, la colère monte, le non-respect des restrictions menace l'heure est à la mobilisation, notre crédibilité risque d'être mise à mal : nous devons nous rencontrer au plus vite pour en débattre.

Veuillez recevoir, Monsieur le président, l'assurance de notre engagement à vos côtés et mes salutations respectueuses.

Ph. GAVELLE